

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Philosophie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **FILO1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	7
Prérequis entre cours	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
Programme détaillé par bloc annuel	9
FILO1BA - 1er bloc annuel	9
FILO1BA - 2e bloc annuel	11
FILO1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
Conditions d'accès	15
Pédagogie	17
Evaluation au cours de la formation	17
Mobilité et internationalisation	17
Formations ultérieures accessibles	18
Gestion et contacts	18

FILO1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Au terme du premier cycle, vous aurez

- acquis la maîtrise des concepts et des théories philosophiques ;
- reçu une formation pluridisciplinaire garantissant capacité d'adaptation et polyvalence ;
- développé vos capacités de recherche, d'argumentation et de rédaction ;
- la capacité de défendre vos idées et de comprendre celles des autres ;
- une bonne connaissance d'une langue moderne.

Votre profil

Vous

- êtes d'un naturel ouvert et curieux et ne vous satisfaites pas de certitudes ;
- appliquez votre sens critique et votre esprit d'analyse aux grandes questions de notre temps ;
- souhaitez développer votre culture générale et vos capacités d'argumentation ;
- imaginez une carrière dans des environnements interdisciplinaires et multiculturels où les compétences d'analyse et de réflexion sont valorisées.

Votre futur job

Contrairement à d'autres études, celles de philosophie ne débouchent pas directement sur une profession spécifique mais elles développent des compétences qui, par leur ouverture, permettent de briguer des postes divers.

Outre l'enseignement, bien d'autres horizons s'ouvrent aux philosophes : des emplois où la formation critique, les capacités d'analyse et de synthèse, la largeur de vue et le sens de l'argumentation font des philosophes des personnes fort appréciées.

On rencontre des philosophes dans la politique et la diplomatie, le monde culturel et associatif, dans l'administration, le commerce, l'industrie, le journalisme et la communication.

Votre programme

Le programme est conçu pour vous permettre de développer les outils nécessaires à la pratique de la philosophie avec une dimension historique importante (lecture et commentaire des auteurs anciens et modernes) et une dimension pratique (analyse de textes, confrontation des thèses, mesure des implications), etc.

Au cours des travaux dirigés de philosophie, vous mettrez en Œuvre les acquis théoriques, vous apprendrez à lire et à analyser des textes philosophiques, à les présenter et à les discuter, ainsi qu'à rédiger des travaux les concernant.

Au terme du bachelier vous pourrez suivre le Master en philosophie ou le Master en éthique.

FILO1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'École de philosophie de l'UCLouvain est soucieuse de proposer à ses étudiants un programme de bachelier cohérent et complet en vue de devenir des citoyens et acteurs responsables à part entière au sein de la société.

Au terme de celui-ci, l'étudiant aura reçu

- une formation de base en philosophie ;
- une initiation à une ou plusieurs disciplines universitaires.

Avec cette formation, le diplômé aura appris

- à interroger les mouvements de transformation de la société contemporaine ;
- à s'inspirer de l'histoire de la pensée pour mettre en relation les innovations de notre temps avec les constances de l'expérience humaine ;
- à exercer sa pensée critique et sa capacité d'innovation ;
- à développer son esprit critique et son esprit de synthèse.

Ces qualités nourries par l'exercice du doute, la lecture de textes philosophiques et la diversité disciplinaire des matières enseignées préparent utilement l'étudiant à entreprendre un master ou entrer dans la vie active.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en philosophie :

1. Témoigner d'une **maîtrise critique** dans divers matières, périodes et courants de la philosophie, en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...).

1.1. S'approprier un éventail de méthodes et connaissances philosophiques dans leur technicité ;

1.2. Élaborer des liens transversaux entre différentes approches philosophiques et en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...)

1.3. Commenter et interpréter les textes de la tradition et disserter sur les thèmes classiques de la philosophie.

2. Discerner et traiter de **questions philosophiques**.

2.1. Analyser et déterminer les éléments et les enjeux des questions traitées ;

2.2. Formuler une question telle qu'elle puisse recevoir des éléments de réponse rationnels ;

2.3. Identifier et évaluer les réponses en présence.

3. Concevoir et réaliser un **travail de recherche personnelle** (TFC) mettant en Œuvre une démarche méthodologique rigoureuse sur une question de recherche en philosophie.

3.1. Formuler la question qui fait l'objet du TFC ;

3.2. Faire un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires en philosophie ;

3.3. Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

4. Appréhender, analyser et discuter de **questions présentes dans le débat public**.

4.1. Percevoir et déterminer les enjeux philosophiques de questions sociétales et leurs présupposés ;

4.2. Recourir à ses connaissances philosophiques pour analyser et discuter de ces questions sociétales et construire un angle de lecture ancré dans une approche philosophique ;

4.3. Ce faisant, veiller à la cohérence des problématisations et des réponses qui en découlent eu égard à l'angle d'analyse de la question.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :

5. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

6. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

7. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

8. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

9. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

10. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en philosophie totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 X 15 crédits).

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

(1) une formation générale à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, langues modernes et anciennes, sciences religieuses) ;

(2) une introduction aux différentes périodes de l'histoire de la philosophie (de l'antiquité à nos jours) et aux différentes matières philosophiques (logique, métaphysique, morale, etc.) ;

(3) une formation méthodologique et disciplinaire en philosophie (propédeutique philosophique, explication de textes philosophiques, travail de fin de cycle).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

FILO1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (20 crédits)

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavaliere Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐	X		

o Sciences religieuses (2 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi :

☒ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre (supplée Geert Van Oyen)	FR [q1] [15h] [2 Crédits]			X
☒ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Geoffrey Legrand	FR [q1] [15h] [2 Crédits]			X
☒ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	FR [q2] [15h] [2 Crédits]			X

o Matières philosophiques (70 crédits)

○ LFILO1111	Travaux pratiques I	Sylvain Camilleri	FR [q1] [5h+35h] [5 Crédits]	X		
○ LFILO1112	Travaux pratiques II	Sylvain Camilleri	FR [q2] [5h+35h] [5 Crédits]	X		
○ LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	X		
○ LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdée	FR [q2] [30h] [5 Crédits] > English-friendly	X		
○ LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	X		
○ LFILO1160	Les grands concepts et courants de la philosophie	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X		
○ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	X		
○ LFILO1223	Travaux pratiques III 🟡	Sylvain Camilleri	FR [q1] [2.5h+35h] [5 Crédits]		X	
○ LFILO1224	Travaux pratiques IV 🟡	Sylvain Camilleri	FR [q2] [2.5h+35h] [5 Crédits]		X	
○ LFILO1220	Philosophie des sciences	Charles Pence	FR [q2] [45h] [5 Crédits]		X	
○ LFILO1250	Logique	Peter Verdée	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits] > English-friendly		X	
○ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		X	
○ LFILO1320	Epistémologie	Alexandre Guay	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			X
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			X

o Histoire et textes de la philosophie (25 crédits)

○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité	Pierre Destrée	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		X	
○ LFILO1235	Histoire et textes de la philosophie du Moyen-Age et de la Renaissance	Jean-Michel Counet	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		X	
○ LFILO1240	Histoire et textes de la philosophie des temps modernes	Marc Maeschalck Jacob Schmutz	FR [q1] [45h] [5 Crédits] > English-friendly		X	
○ LFILO1330	Histoire et textes de la philosophie contemporaine I (XIXème)	Jean Leclercq	FR [q1] [45h] [5 Crédits]			X
○ LFILO1340	Histoire et textes de la philosophie contemporaine II (XXème)	Sylvain Camilleri	FR [q1] [45h] [5 Crédits]			X

o L'étudiant choisit deux cours parmi : (10 crédits)

☒ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			X
☒ LFILO1360	Philosophie de la culture et dialogue interculturel	Marc Maeschalck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] > English-friendly			X
☒ LFILO1370	Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			X
☒ LFILO1390	Philosophie, genre et féminisme	Nathalie Grandjean (supplée Mylene Botbol)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			X
☒ LDROI1503	Droit, nature et société	Stéphanie Wattier (supplée Christophe Lazaro)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			X
☒ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	EN [q2] [30h] [5 Crédits]			X
☒ LPPE1101	Political Thought Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.	Nicolas Arens Jacob Schmutz	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			X

				Bloc annuel		
				1	2	3
⊗ LPPE1306	Epistemology, causation and modelisation <i>Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.</i>	Alexandre Guay Sébastien Van Bellegem	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Langue moderne (15 crédits)

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X		
⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	
⊗ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée Sandrine Mulkers)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	
⊗ LANGL1315	Interactive communication seminar	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐	X		
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐	X		
⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	
⊗ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Travail de fin de cycle (8 crédits)

○ LFILO1300	Travail de fin de premier cycle		EN [q1+q2] [] [8 Crédits] 🌐			X
-------------	---------------------------------	--	-----------------------------	--	--	---

o Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.
Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en droit (accès) [prog-2023-minadroi]
- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2023-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2023-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2023-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2023-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2023-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2023-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2023-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2023-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2023-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2023-minculsts]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2023-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2023-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2023-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2023-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2023-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2023-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2023-minogest]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2023-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2023-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2023-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2023-minislam]
- > Mineure en études italiennes [prog-2023-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2023-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2023-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2023-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2023-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2023-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2023-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2023-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2023-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2023-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2023-mindata]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2023-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2023-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2023-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2023-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2023-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2023-mintheo]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2023-minthis]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1212	"Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LALLE1710
	• LALLE1710 - Deutsche Sprache
LANGL1212	"English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111
	• LANGL1111 - Anglais: Langue et Culture
LFIL1223	"Travaux pratiques III" a comme prérequis LFIL1111 ET LFIL1112
	• LFIL1111 - Travaux pratiques I
	• LFIL1112 - Travaux pratiques II
LFIL1224	"Travaux pratiques IV" a comme prérequis LFIL1111 ET LFIL1112
	• LFIL1111 - Travaux pratiques I
	• LFIL1112 - Travaux pratiques II
LNEER1212	"Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1730 OU LNEER1111
	• LNEER1730 - Nederlandse taal
	• LNEER1111 - Nederlands: taal en cultuur

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

FILO1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FB [q1] [30h] [3] Crédits
LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavaliere Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [30h] [3] Crédits
LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	FB [q1] [45h] [4] Crédits
LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	FB [q1] [45h] [5] Crédits
LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FB [q2] [45h +10h] [5] Crédits

o Matières philosophiques

LFILO1111	Travaux pratiques I	Sylvain Camilleri	FB [q1] [5h +35h] [5] Crédits
LFILO1112	Travaux pratiques II	Sylvain Camilleri	FB [q2] [5h +35h] [5] Crédits
LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	FB [q1] [45h] [5] Crédits
LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdée	FB [q2] [30h] [5] Crédits > English-friendly
LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	FB [q2] [45h] [5] Crédits
LFILO1160	Les grands concepts et courants de la philosophie	Jacob Schmutz	FB [q1] [30h] [5] Crédits
LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FB [q2] [45h] [5] Crédits

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h +30h] [5] Crédits
LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée) Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5] Crédits
LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5] Crédits
LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5] Crédits

FILO1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure

o Matières philosophiques

○ LFILO1223	Travaux pratiques III ■	Sylvain Camilleri	FR [q1] [2.5h +35h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1224	Travaux pratiques IV ■	Sylvain Camilleri	FR [q2] [2.5h +35h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1220	Philosophie des sciences	Charles Pence	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1250	Logique	Peter Verdée	FR [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐 > English- friendly
○ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Histoire et textes de la philosophie

○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité	Pierre Destrée	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1235	Histoire et textes de la philosophie du Moyen-Age et de la Renaissance	Jean-Michel Counet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1240	Histoire et textes de la philosophie des temps modernes	Marc Maesschalck Jacob Schmutz	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 > English- friendly

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen ■	Ann Rinder (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course ■	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau ■	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

Maximum 1 élément(s)

FILO1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Sciences religieuses

L'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueudre (supplée Geert Van Oyen)	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Geoffrey Legrand	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	(FR) [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐

o Matières philosophiques

○ LFILO1320	Epistémologie	Alexandre Guay	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Histoire et textes de la philosophie

○ LFILO1330	Histoire et textes de la philosophie contemporaine I (XIXème)	Jean Leclercq	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1340	Histoire et textes de la philosophie contemporaine II (XXème)	Sylvain Camilleri	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

o L'étudiant choisit deux cours parmi :

⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFILO1360	Philosophie de la culture et dialogue interculturel	Marc Maeschalck	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
⊗ LFILO1370	Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1390	Philosophie, genre et féminisme	Nathalie Grandjean (supplée Mylene Botbol)	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROI1503	Droit, nature et société	Stéphanie Wattier (supplée Christophe Lazaro)	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ LPPE1101	Political Thought <i>Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.</i>	Nicolas Arens Jacob Schmutz	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LPPE1306	Epistemology, causation and modelisation <i>Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.</i>	Alexandre Guay Sébastien Van Bellegem	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LANGL1315	Interactive communication seminar	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Travail de fin de cycle

○ LFILO1300	Travail de fin de premier cycle		FR [q1+q2] [] [8 Crédits] 🌐
-------------	---------------------------------	--	--------------------------------------

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

Maximum 1 élément(s)

FILO1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

L'Ecole de Philosophie (EFIL) met tout particulièrement l'accent sur la **pédagogie** en bachelier.

Le premier bloc du programme de premier cycle en philosophie comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, ...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre du premier bloc. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

L'enseignement de la philosophie requiert une proximité étroite entre les étudiants et leurs enseignants. Aussi les professeurs sont-ils particulièrement **disponibles** pour répondre à des questions, clarifier un exposé ou orienter les étudiants dans leur travail personnel, que ce soit à l'issue des cours ou en tête-à-tête lors des permanences ou sur rendez-vous.

L'enseignement de la philosophie suppose aussi un engagement personnel de l'étudiant, qui doit s'investir dès le premier bloc dans la lecture des grands textes de la tradition. C'est pourquoi une attention toute particulière est prêtée à l'**encadrement** des étudiants. Des travaux pratiques et des lectures dirigées sont assurées par les assistants qui, tout au cours de l'année, cheminent avec les étudiants pour former peu à peu ceux-ci à l'art de la **lecture** - la lecture d'un texte philosophique nécessite un apprentissage - et aux principes de la **redaction** de commentaires et dissertations philosophiques.

Enfin, des exercices de présentation orale sont l'occasion pour les étudiants d'apprendre à parler en public et à se préparer au système des examens oraux, dont ils ne sont pas toujours très familiers en première année de programme.

En fin de cycle, l'étudiant fera la preuve de sa capacité à développer une première recherche en philosophie d'une certaine ampleur en rédigeant un **travail de fin de cycle**. En particulier, il y manifestera son aptitude à maîtriser un sujet philosophique et à le traiter de manière informée et cohérente, à utiliser valablement les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur, à argumenter et à rédiger de façon correcte, claire et structurée, à exposer le résultat de sa recherche et à le défendre en présence d'un jury constitué de son promoteur et d'un lecteur.

La formation ainsi offerte entend favoriser :

1. L'orientation progressive: le programme de bachelier en philosophie va du plus général au plus spécifique. La part proprement philosophique du programme, tout en étant significative dès le départ, se renforce progressivement. Il s'agit en effet de permettre à l'étudiant de mûrir son choix d'études et de lui donner l'occasion, s'il le souhaite, de se réorienter dans les meilleures conditions.
2. La pédagogie active: rendre l'étudiant "acteur" de sa formation, l'inciter à mettre en oeuvre personnellement les acquis et les informations reçues dans les cours, c'est là un des objectifs majeurs du programme de bachelier en philosophie. Il se concrétise avant tout dans les exercices auxquels l'étudiant participera ainsi que dans les travaux qu'il aura à réaliser. Il y apprendra à lire et à analyser des textes philosophiques, à les présenter et à les discuter avec clarté et rigueur, ainsi qu'à rédiger des rapports et des travaux les concernant.
3. L'interdisciplinarité: une bonne formation philosophique suppose une ouverture sur les autres domaines du savoir et de la culture. Ainsi le programme de bachelier en philosophie comporte-t-il un ensemble d'enseignements se rapportant à des disciplines non philosophiques. En particulier, l'étudiant aura à faire le choix d'une "mineure" dans un autre domaine que la philosophie. Cette mineure, qui devra être suivie après la réussite du premier bloc de premier cycle, correspond à 30 crédits et pourra être choisie dans n'importe quelle faculté de l'Université, en fonction du projet personnel de l'étudiant et avec l'accord de la faculté.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre de leurs études, les étudiants du programme de bachelier en philosophie sont fortement encouragés à :

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des **nombreuses universités** avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde grâce au programme FAME/Mercator, ou

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica

Le premier quadrimestre du troisième bloc annuel du programme de philosophie à l'UCLouvain peut être remplacé par des cours similaires offerts dans une de nos universités partenaires.

L'UCLouvain offre à ses étudiants la possibilité de bénéficier d'un financement pour des séjours d'études pendant leur bachelier et aussi pendant leur master. C'est une belle opportunité que tous les étudiants sont invités à saisir !

En effet, un séjour d'étude à l'étranger est une expérience humaine et intellectuelle irremplaçable. Les échanges Erasmus offrent une chance unique d'être confronté(e) à une culture – en ce compris philosophique – différente.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos étudiants sur l'importance d'une prise en compte dans le choix de leur destination (1) de l'intérêt d'une langue d'enseignement différente de leur langue maternelle et (2) de l'adéquation des forces particulières de l'université de destination avec leur approche philosophique de prédilection.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée aux programmes de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en philosophie](#)
- [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en éthique](#)

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en philosophie](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)
- [Master \[120\] en histoire et Master \[60\] en histoire](#)
- [Master \[120\] en théologie et Master \[60\] en théologie](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : février 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de philosophie (EFIL)

Responsable académique du programme: [Sylvain Camilleri](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Charles Pence](#)
- 3e membre du jury restreint: [Jacob Schmutz](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be